

# BRETTEVILLE-SUR-LAIZE

## Plan Local d'Urbanisme

Modification simplifiée du PLU

PLU approuvé le 18 décembre 2008  
 Modification du PLU : 2010 - 2011  
 Révision simplifiée du PLU : 2010


Vu pour être annexé à la délibération en date du :

### Reglement graphique



1/5 000ème

4.2



- Espaces boisés à protéger ou à créer
- Emplacements réservés pour ouvrage public
  - 1 Renforcement boisement et cimetière
  - 2 Jardin public / Arboretum
  - 3 Emprise pour voie publique
  - 4 Elargissement de la voirie RD 183
  - 5 Sécurisation du carrefour
  - 6 Parking et déviation RD 171
  - 7 Logements locatifs dédiés majoritairement aux personnes âgées
  - 8 Elargissement de la voirie
  - 9 Sécurisation du cheminement piétons et accès voirie
  - 10 Sécurisation du Hameau de Callouet : Déviation de la RD 235
  - 11 Extension de la station d'épuration
  - 12 Equipement sportif
  - 13 Elargissement de la voirie
  - 14 Création d'une haie
  - 15 Elargissement de la voirie
- ★ Cavités inventoriées

#### Zones urbaines

- UB** Partie reconstruite du bourg à la suite du remembrement urbain et concernée par des risques de remontée de nappe
- UC** Extension résidentielle du bourg
- UCa** Superficie minimale des parcelles fixée
- UCabr** Terrains ne pouvant être raccordés au réseau d'assainissement collectif et concernés par des risques de remontée de nappe
- UCar** Superficie minimale des parcelles fixée et concernés par des risques de remontée de nappe
- UCb** Terrains ne pouvant être raccordés au réseau d'assainissement collectif
- UCi** Terrains inondables par débordement de la Laize
- UCr** Extension résidentielle du bourg concernée par des risques de remontée de nappe
- UH** Equipements scolaires et leurs dépendances
- UX** Secteur d'activités (artisanat, industrie, établissements commerciaux)

#### Zones à urbaniser

- 1AU** Zone non équipée destinée à être urbanisée à long terme
- 1AUe** Secteur réservé aux constructions liées au service à la personne et aux équipements d'intérêt général
- 1AUxe** Secteur destiné à l'accueil de petits commerces, services, équipements d'intérêt collectif
- 1AUx** Secteur destiné à l'accueil d'activités artisanales, commerciales de plus grande ampleur
- AU** Zone non équipée destinée à être urbanisée après modification ou révision du PLU

#### Zones agricoles

- A** Zones agricoles

#### Zones naturelles ou forestières

- N** Zones naturelles ou forestières
- Nc** Carrière
- Nb** Terrains exposés aux risques d'effondrement
- Ni** Terrains inondables par débordement de la Laize
- Nl** Réservé à l'implantation d'habitations légères de loisirs
- Nlp** Réservé à l'activité d'un centre équestre
- Ns** Réservé à des activités culturelles, sportives et de plein air, et à leur extension